

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion du lancement du schéma directeur du château de Fontainebleau, lundi 26 janvier 2015



Madame la Députée, chère Valérie Lacroute,
Monsieur le Vice-président du Conseil général, cher Lionel Walker,
Monsieur le Maire de Fontainebleau, cher Frédéric Valletoux,
Madame la Maire d'Avron, chère Marie-Charlotte Nouhaud,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Préfet, cher Jean-Luc Marx,
Monsieur le Président du château de Fontainebleau, cher Jean-François Hebert,
Monsieur le Directeur général des patrimoines, cher Vincent Berjot,
Madame la Directrice régionale des affaires culturelles, chère Véronique Chatenay-Dolto,

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui en ce lieu symbolique de notre patrimoine.

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Alors que le défi lancé à la République nous oblige, alors qu'il nous faut redoubler d'efforts pour permettre à chacun de se retrouver dans ses valeurs, nous devons nous tourner résolument vers le patrimoine, creuset de nos valeurs communes et d'un horizon partagé.

Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication

culturecommunication.gouv.fr

Le succès des Journées européennes du Patrimoine, mais aussi la fréquentation des musées de France, des monuments historiques ou des centres d'archives, témoignent de l'attachement des Français à des lieux et des vestiges qui sont au fondement de notre histoire commune.

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Un patrimoine que Malraux définissait comme « les jalons successifs et fraternels de l'immense rêve éveillé que poursuit la France depuis près de mille ans », comme « l'âme » de « ce grand songe qui prend parfois des formes sinistres » mais dont il est indispensable que nous valorisions les formes les plus remarquables, signes intemporels du génie humain et du travail des hommes.

Ce patrimoine - universel car il recouvre toutes les époques, toutes les cultures, toutes les géographies, et universel car il est destiné à tous, il est celui de tous -, ce patrimoine, nous en sommes les dépositaires.

C'est notre héritage commun autour duquel nous sommes invités à construire un avenir partagé.

Ce patrimoine, il est de notre responsabilité de le transmettre et de le rendre accessible à tous les « enfants de France [à qui] ces pierres encore vivantes appartiennent » pour le dire encore avec les mots de Malraux.

C'est pour cela que j'ai fait du patrimoine un des grands chantiers de l'année 2015 avec la présentation du projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine qui propose des réformes structurelles importantes de nos politiques patrimoniales, s'agissant notamment des espaces protégés, et facilite l'accès aux œuvres des musées, aux archives, tout en améliorant nos outils d'archéologie préventive.

Napoléon disait de Fontainebleau que c'était la « maison des siècles ».

C'est un livre d'histoire où se lisent les influences successives, un conservatoire du goût français façonné par des générations d'artistes.

C'est aussi un haut-lieu de transmission autour de l'éducation artistique et culturelle dont il est un des acteurs locaux majeurs, notamment à travers le Festival de l'histoire de l'art qui contribue chaque année à porter au plus près du public la création dans toute la richesse de son histoire et à favoriser la rencontre avec les œuvres avec des ateliers dédiés au jeune public.

J'en veux pour preuve le cap symbolique des 500 000 visiteurs franchi en 2014 et la remarquable progression de la fréquentation qui a augmenté de 50% en 5 ans.

C'est encore un lieu tout entier tourné vers le public à travers ses expositions reconnues pour leur grande qualité et l'ouverture d'espaces nouveaux grâce au soutien de mécènes : cabinet de travail de Napoléon III (2013), théâtre Impérial (2014) ou boudoir Turc de Marie-Antoinette et de Joséphine qui sera inauguré en mai prochain.

Je tiens à saluer toutes les équipes du château qui portent avec détermination ces ambitions. Je veux vous en féliciter aussi, Monsieur le Président, cher Jean-François.

Ce dynamisme, et les résultats que vous avez obtenus, ont bien sûr compté dans la proposition que j'ai faite au Président de la République de renouveler votre mandat à la tête de cette maison.

Nous vivons aujourd'hui un moment important, qui, sur les pas du projet de loi de Malraux relatif à la restauration des grands monuments historiques à l'Assemblée, marque une nouvelle étape dans notre ambition d'investir dans le patrimoine afin de mieux le transmettre.

Car c'est tout le sens du schéma directeur qui vient de nous être présenté : fixer des priorités et des objectifs sur la durée pour assurer la conservation et permettre le développement et la transmission de notre patrimoine.

Comme je l'avais annoncé lors de la présentation du budget à l'Assemblée nationale, le ministère prend toute sa part de la dépense publique pour entretenir et valoriser les monuments et les sites historiques constitutifs de notre patrimoine.

A travers l'élaboration de schémas directeurs, j'ai voulu que cet effort budgétaire se poursuive de manière stratégique avec une ambition sur le long terme, loin du coup par coup qui a trop longtemps prévalu.

Je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations pour cette présentation qui rend compte du diagnostic minutieux qui a permis de construire ce schéma directeur mais aussi de la dimension collaborative de la démarche et de son exemplarité.

La présentation qui nous a été faite de l'état du château nous a permis de prendre toute la mesure de la précision de la démarche.

Quatre années d'études ont en effet été consacrées à le radiographier de fond en comble.

Pendant ces quatre années, des dizaines de spécialistes appartenant à des bureaux d'études réputés ont ausculté le monument pour réaliser le diagnostic à partir duquel des priorités d'action ont pu être définies.

Une démarche qui a fédéré toutes les énergies autour d'une ambition commune. Je tiens à saluer la mobilisation des équipes de Fontainebleau et des services du ministère de la Culture et de la Communication, et tout particulièrement la direction générale des patrimoines, qui ont été associées dès le début à ces études remarquables.

Enfin, comme le travail de longue haleine engagé à Versailles, le travail mené à Fontainebleau a valeur d'exemple.

L'exemplarité de ce schéma directeur tient du fait qu'il s'inscrit dans le cadre d'un projet d'établissement ambitieux avec pour objectif d'accueillir 700 000 visiteurs à l'horizon de 2026.

Elle tient aussi à sa portée globale : si une priorité a été donnée au château lui-même, c'est l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau qui ont été prises en compte : le château et les collections qu'il conserve, ses dépendances mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques.

Elle tient encore aux temps forts qui marqueront les trois phases du schéma directeur et je ne doute pas que le public sera nombreux au rendez-vous de la réouverture de la cour Ovale, cœur historique du château, dont l'accès lui est aujourd'hui interdit.

L'exemplarité de la démarche tient enfin à la mobilisation de moyens financiers importants :

- Sur la durée du schéma directeur, l'Etat s'engage y consacrer 115 M€, soit 10 M€ par an en moyenne.
- Pour le château de Fontainebleau, cela représente le doublement de son budget d'investissement actuel.
- Pour le ministère, c'est un effort financier conséquent qu'autorise la fin des grands chantiers parisiens : on ne pourra plus dire que les projets se concentrent dans la capitale !

Pour conclure, je voudrais rappeler qu'au-delà de l'enjeu démocratique et social que constituent la valorisation et la transmission de notre patrimoine commun, ce schéma directeur s'inscrit pleinement dans mon ambition de mettre l'excellence française au service du rayonnement culturel de notre pays.

L'élaboration de schémas directeurs me semble indispensable pour les châteaux-musées au fort potentiel de développement culturel et touristique : car ces schémas posent les bases d'une valorisation ambitieuse et durable de notre patrimoine.

Versailles a ouvert la voie en 2003. Le temps de Fontainebleau est venu. Demain, ou après-demain, ce seront d'autres fleurons de notre patrimoine qui s'engageront dans cette voie.

Je suis heureuse de présider aujourd'hui à l'écriture de cette nouvelle page de l'histoire de ce haut-lieu dont Flaubert a si remarquablement décrit dans *l'Education Sentimentale* l'effet qu'il a sur le visiteur ébloui par « la splendeur du plafond [...] rehaussé d'or et d'argent, plus ciselé qu'un bijou ».

Comme Frédéric, ce visiteur croit entendre « l'écho des hallalis, poussés dans les trompes d'ivoire, et des ballets mythologiques », qui évoque « une époque de science ingénue, de passions violentes et d'art somptueux ».

Que l'on soit ou non lecteur de Flaubert, de passage ou visiteur régulier, on ne peut manquer de ressentir dans ce lieu chargé d'histoire le souffle de ce « rêve éveillé » cher à Malraux et dont il nous appartient aujourd'hui qu'il soit celui de tout un peuple, un rêve partagé dans lequel chacun de nos concitoyens puisse se reconnaître.

Je vous remercie de votre attention.